



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

DE LA RÉGION
DE SAVERNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

Altenheim
Deltwiller
Eckartsweiler
Friedolsheim
Furchhausen
Goltenshouse
Goltensheim
Haegen
Halmalt
Landersheim
Littenheim
Lupsstein
Maennolsheim
Monswiller
Oltersthal
Olterswiller
Pfinzheim
Reinhardsmunster
Saessolsheim
Saverne
Saint - Jean - Saverne
Steinbourg
Thal - Marmoulier
Waldolwisheim
Westhouse - Marmoulier
Wolschheim



*Une dynamique pour
notre territoire*

Communauté de Communes
de la Région de Saverne

Sommaire

La Communauté de Communes

Les dates repères	3
Le fonctionnement	4
Les ressources humaines	4

Les finances

Le budget principal	5
Les budgets annexes : les zones d'activité	6
Les budgets annexes : les ordures ménagères	7

L'économie

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne	8
La Maison des Entrepreneurs	9
Le transport à la demande	10
Le projet de territoire	11

L'habitat

Pig Renov'Habitat	12
Aides à la valorisation du patrimoine bâti	13
Gens du Voyage	14

Le tourisme

L'Office de Tourisme	15
----------------------	----

L'environnement

Concours Intercommunal «Communes Fleuries 2009»	16
---	----

Les sports et loisirs

Le Centre Nautique Intercommunal «l'Océanide»	17
---	----

Les technologies de l'information et de la communication

La Direction des Systèmes d'Information	18
Le Service Informatique et Télécoms	18
Internet Haut-Débit	19

Service public d'élimination des déchets

Les principaux indicateurs	20
----------------------------	----

L'éducation musicale dans les écoles

Les temps forts de l'année 2009	21
---------------------------------	----

L'enfance - Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans

Les principales actions	22
-------------------------	----

La jeunesse - L'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans

Les principales actions	23
-------------------------	----

Rappel réglementaire et légal

Comme chaque année, le rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes de la Région de Saverne est adressé aux Maires des Communes Membres.

Le rapport doit en principe être accompagné du compte administratif de la même année. Ce dernier ayant déjà été envoyé aux Communes, il n'est pas joint au présent rapport. Il peut toutefois, si nécessaire, être adressé sur demande une nouvelle fois.

Il est rappelé que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune au Conseil de Communauté de la Communauté de Communes sont entendus.

Le Président de l'intercommunalité peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune Membre ou à la demande de ce dernier.

Les Délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes

Les dates repères

29 janvier 2009

Le Conseil de Communauté décide de verser à l'Office de Tourisme de la Région de Saverne une avance de 30 000,00€ sur la subvention de fonctionnement 2009.

Le Conseil de Communauté accorde les subventions d'un montant total de 9 090,00€ dans le cadre de l'aide à la valorisation du patrimoine bâti.

5 mars 2009

Le Conseil de Communauté tient son débat d'orientation budgétaire 2009.

26 mars 2009

Le Conseil de Communauté approuve les comptes administratifs de 2008 du budget principal et des budgets annexes.

Les taux d'imposition pour 2009 sont fixés :

- taxe d'habitation : 1,31 %,
- taxe sur le foncier bâti : 1,55 %,
- taxe sur le foncier non bâti : 5,69 %,
- taxe professionnelle unique : 9,83 %.

Le budget 2009 est voté en équilibre.

Un fonds de concours de 3 488,51 € est attribué à la Commune de Waldolwisheim pour la mise en conformité du club-house et l'achat de nouveaux équipements pour le Football-Club.

Un fonds de concours d'un montant total de 57 371,50 € est attribué aux Communes de Reinhardsmunster, Saessolsheim, Lupstein, Eckartswiller, Gotteshheim, Hattmatt, Steinbourg, Waldolwisheim, Westhouse-Marmoutier et Wolshheim pour la réalisation de documents d'urbanisme.

Des subventions de fonctionnement sont accordés aux associations suivantes :

- Office de Tourisme de Saverne et sa Région : 257 630,24 €
- Réseau Animation Jeunes : 140 529 €
- Crèche Parentale «les Bambins» : 66 030,00 €
- Association pour la promotion économique de la Région de Saverne : 50 000,00 €.

Il est décidé de faire bénéficier la Société ALSABAIL d'une avance de 39 375,00€ dans le cadre d'une opération d'extension de la Société Alternative Environnement.

Le Conseil de Communauté accorde les subventions d'un montant total de 6 038,43€ dans le cadre de l'aide à la valorisation du patrimoine bâti.

28 mai 2009

Le Conseil de Communauté accorde une subvention d'un montant total de 3 736,00€ dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de 3 981,93€ dans le cadre de l'aide à la valorisation du patrimoine bâti.

Le Conseil de Communauté décide d'attribuer une aide financière de 60 % plafonnée à 100,00€ à l'investissement nécessaire à l'installation d'une solution alternative au haut-débit par les particuliers et les entreprises dans les Communes Membres.

25 juin 2009

Le Conseil de Communauté décide de prolonger d'une année, soit jusqu'au 31 août 2010, la délégation de service public pour la

gestion du Service des centres de loisirs sans hébergement avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin.

24 septembre 2009

Il est décidé de prendre acte des rapports d'activités 2007 et 2008 des délégataires des services publics délégués :

- TRANSDEV et GIHP Alsace, exploitants du service de transport collectif à la demande,
- Est Vidéocommunication pour le câblage,
- L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin pour la gestion des centres de loisirs sans hébergement.

Le Conseil de Communauté décide de verser une subvention d'équipement de 6 222,73€ à l'Association de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne pour le remplacement du parc informatique de la Cyberbase.

Une nouvelle demande de classement de l'Office de Tourisme de Saverne et sa Région en Office de Tourisme deux étoiles est adoptée.

Le Conseil de Communauté décide de donner un engagement de principe sur la participation de la Communauté de Communes de la Région de Saverne au Programme d'Intérêt Général Renov'Habitat 67 prévu sur une durée de 4 ans.

Le Conseil de Communauté décide d'octroyer une aide totale de 13 500,00 € pour des opérations locatives à Lupstein et Reinhardsmunster.

Le Conseil de Communauté accorde les subventions d'un montant total de 7 184,80€ dans le cadre de l'aide à la valorisation du patrimoine bâti.

22 décembre 2009

Le Conseil de Communauté décide d'adhérer au Syndicat Mixte fermé à la carte d'Aménagement « Saverne, Plaine et Plateau ».

Le Conseil de Communauté arrête le programme d'actions 2009 de la Charte Intercommunale de Développement Local 2001-2006.

Le Conseil de Communauté décide de fixer les tarifs de la taxe de séjour au régime du réel pour la période de recouvrement du 1^{er} avril 2010 au 31 décembre 2010.

Les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2010 sont fixés. Ils augmentent de 1,00 € par rapport à ceux pratiqués en 2009.

Le Conseil de Communauté décide d'approuver le plan de financement du Multi-Accueils à Saverne et de la structure mobile pour l'accueil de loisirs sans hébergement à Thal-Marmoutier.

Le Conseil de Communauté décide d'approuver le bilan annuel 2009 de réalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Le Conseil de Communauté décide d'accorder les subventions d'un montant total de 9 400,94 € aux bénéficiaires dans le cadre de l'aide à la valorisation du patrimoine bâti.

Le Conseil de Communauté décide de dé plafonner avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009 l'aide financière de 60% à l'investissement nécessaire à l'installation d'une solution alternative au haut-débit numérique par les particuliers et les entreprises dans les Communes Membres.

La Communauté de Communes

Le Conseil de Communauté, organe de décision composé de 39 Délégués Titulaires et d'autant de Suppléants représentants des Communes Membres, a procédé à l'installation de l'ensemble des élus communautaires lors de sa séance du 8 avril 2008.

Le fonctionnement

Depuis les élections du 8 avril 2008, la Communauté de Communes comprend, outre le Président Pierre KAETZEL, Maire de Monswiller, reconduit à son poste, cinq Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents

Marc MERTZ	1 ^{er} Vice-Président, Conseiller Municipal et Délégué de Saverne en charge des Finances et de la Mutualisation.
Jean-Paul KRAEMER	Maire et Délégué de Steinbourg en charge de l'Habitat.
Murielle PHILIPPE	1 ^{re} Adjointe et Déléguée de Lupstein en charge de l'Action Sociale et Éducative.
Henri WOLFF	Maire et Délégué de Saint-Jean-Saverne en charge du Développement Économique, de l'Aménagement du Territoire, du Développement Durable et de l'Environnement.
Jean-Marc DISS	Maire et Délégué de Landersheim en charge de l'Économie Touristique, de la Résorption des Zones d'Ombre et de l'Aménagement Numérique des Zones d'Activité.

Le Bureau, qui regroupe le Président, les Vice-Présidents et neuf membres parmi les Conseillers Communautaires, soit 15 membres, est une instance d'arbitrage et de préparation des dossiers à soumettre au Conseil de Communauté.

Pierre KAETZEL	Président
Marc MERTZ	1 ^{er} Vice-Président
Jean-Paul KRAEMER	2 ^e Vice-Président
Murielle PHILIPPE	3 ^e Vice-Présidente
Henri WOLFF	4 ^e Vice-Président
Jean-Marc DISS	5 ^e Vice-Président
Émile BLESSIG	Député-Maire et Délégué de Saverne
Stéphane LEYENBERGER	1 ^{er} Adjoint au Maire et Délégué de Saverne
Béatrice STEFANIUK	Adjointe au Maire Déléguée de Saverne
Joseph CREMEL	Maire et Délégué d'Otterswiller
Gilbert HUTTLER	Adjoint au Maire et Délégué de Dettwiller
Marc WINTZ	Maire et Délégué de Waldolwisheim
Dominique MULLER	Maire et Délégué de Saessolsheim
Jean-Claude DISTEL	Maire et Délégué de Thal-Marmoutier
Francis HORNECKER	Maire et Délégué de Furchhausen

Les Commissions Communautaires

Permanent, au nombre de six, sont chargées de proposer et de préparer les décisions du Conseil de Communauté.

Pierre KAETZEL	Équipements Structurants
Marc MERTZ	Finances - Mutualisation
Henri WOLFF	Développement Économique, Aménagement du Territoire, Développement Durable et Environnement
Jean-Marc DISS	Économie Touristique
Murielle PHILIPPE	Action Sociale et Éducative
Jean-Paul KRAEMER	Habitat

Les ressources humaines

L'effectif global

106 agents.

Les stagiaires

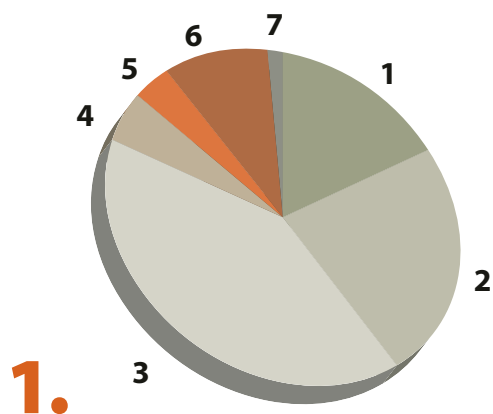
La Communauté de Communes a accueilli trois stagiaires lors de l'année 2009. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées :

Marchés publics : organisation de la fin de la délégation de service public sur le transport à la demande et la passation du marché public transport à la demande. Par Anne BAUMGARTNER-ANSTETT

Habitat : mise en place d'un Observatoire de l'Habitat dans la Communauté de Communes de la Région de Saverne. Par Xavier GANGNANT.

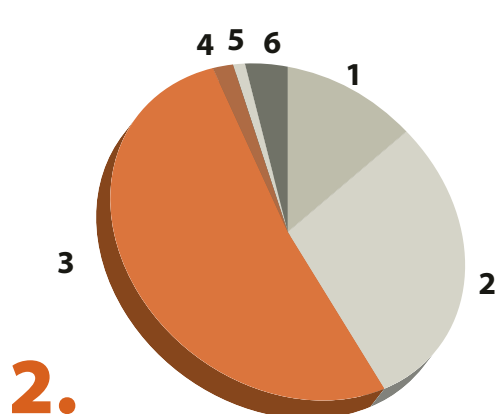
Développement économique : étude d'opportunité, Requalification de la ZI Sud de Steinbourg : Quel projet de développement pour la Zone Industrielle Sud de Steinbourg ? Par Julien MICHAUX.

Les finances : budget principal



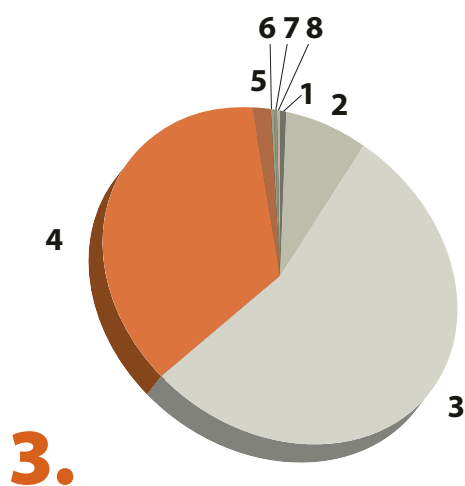
Dépenses de fonctionnement : 12 839 726 €

1	Charges à caractère général	1 978 524 €
2	Charges de personnel et frais assimilés	3 038 672 €
3	Atténuation des produits	5 187 222 €
4	Autres charges de gestion courante	691 146 €
5	Charges financières	495 551 €
6	Charges exceptionnelles	1 277 466 €
7	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 145 €



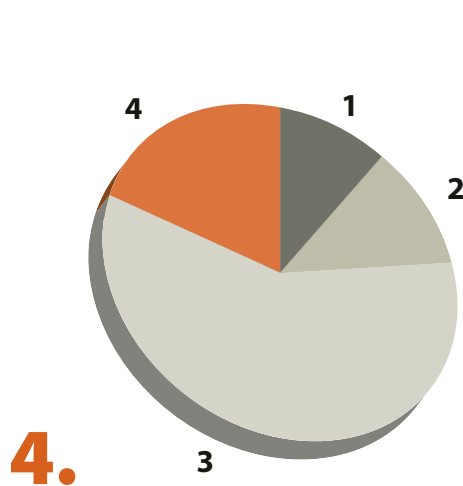
Dépenses d'investissement : 1 887 455 €

1	Subventions d'équipement aux organismes publics	221 947 €
2	Opérations d'équipement	552 310 €
3	Emprunts et dettes assimilés	986 182 €
4	Autres immobilisations financières	37 500 €
5	Opérations d'ordre entre sections	18 660 €
6	Immobilisations incorporelles	70 856 €



Recettes de fonctionnement : 13 980 976 €

1	Atténuation des charges	87 551 €
2	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 037 208 €
3	Impôts et taxes	7 505 704 €
4	Dotations, subventions, participations	5 019 717 €
5	Autres produits de gestion courante	245 503 €
6	Produits financiers	14 382 €
7	Produits exceptionnels	52 251 €
8	Opérations d'ordre	18 660 €

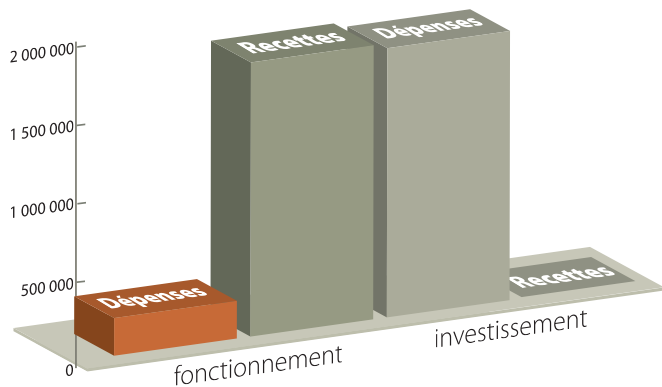


Recettes d'investissement : 838 729 €

1	Subventions reçues	83 449 €
2	Dotations, fonds divers et réserves	93 091 €
3	Autres immobilisations financières	491 044 €
4	Opérations d'ordre entre sections	171 145 €

Les finances : les budgets annexes

Les zones d'activité



1.

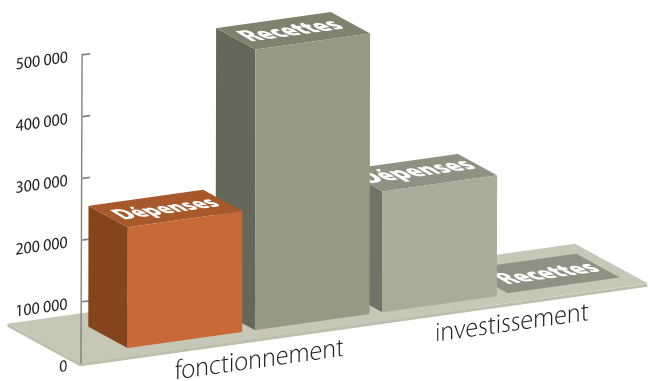
Z.A. MARTELBERG

Fonctionnement

Dépenses	240 157 €
Recettes	1 747 931 €

Investissement

Dépenses	1 716 460 €
Recettes	-



2.

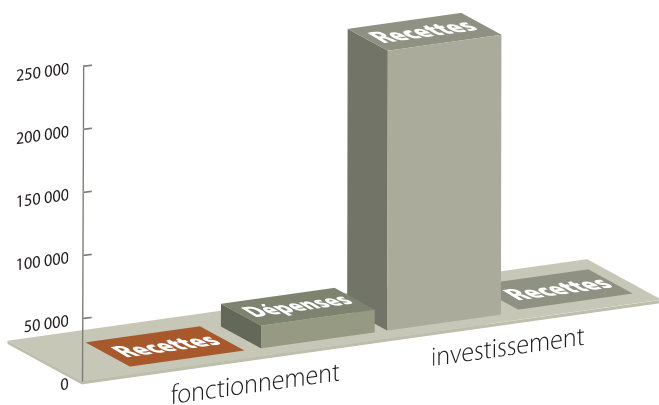
Z.A. FAISANDERIE

Fonctionnement

Dépenses	195 629 €
Recettes	454 396 €

Investissement

Dépenses	195 629 €
Recettes	-



3.

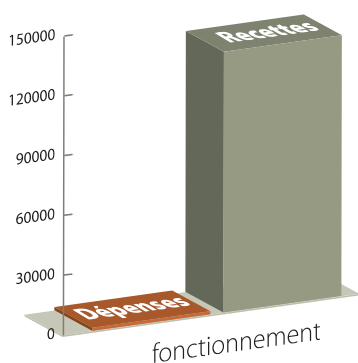
Z.A. PARC LOGISTIQUE

Fonctionnement

Dépenses	-
Recettes	17 987 €

Investissement

Dépenses	221 870 €
Recettes	-



4.

Z.A. EIGEN

Fonctionnement

Dépenses	2 105 €
Recettes	174 425 €

Investissement

Dépenses	-
Recettes	-

Les finances : budgets annexes

Les ordures ménagères

Bilan 2009

Environ 2000 réclamations ont été saisies pour l'année 2009, tous titres et tous exercices confondus, dont la majorité, bien entendu, pour les titres principaux des 1^{er} et 2^e semestres 2009.

Le système de rectification des factures a également été revu à compter de la facturation du 2^{ème} semestre 2009. Jusqu'en 2007, lorsqu'un changement de situation intervenait dans un foyer (naissance, décès, déménagement, séparation, etc.), la facture était calculée ou recalculée au prorata temporis. En 2008, avec la mise en place de la facturation semestrielle, il avait décidé, principalement afin de limiter le nombre de réclamations saisies, que les changements de situation intervenant en cours de semestre ne seraient plus revus au prorata temporis, mais pris en compte à partir du semestre suivant : tout semestre « entamé » était dû. A l'usage, ce système s'est révélé injuste et non conforme avec le principe même de la REOM, celui de la proportionnalité du service.

Enfin, les permanences à la Ville de Saverne, mises en place à partir du 2^e semestre 2009, notamment pour des raisons d'accessibilité, ne seront pas reconduites en 2010. En effet, il s'est avéré que les conditions de travail rencontrées par les Agents d'Accueil de la Ville et ceux du Service REOM étaient peu optimales. Les permanences reprendront donc désormais à la Communauté de Communes, comme précédemment.

Perspectives 2010

En mai 2010, la Trésorerie Principale a changé d'application informatique. Elle travaille dorénavant avec le logiciel HELIOS. Cette migration impliquera, pour les Services de la Trésorerie, un traitement différent des données par rapport à l'ancien système. Ceci aura des conséquences non négligeables à court ou moyen terme sur l'organisation et le fonctionnement du Service REOM et des Services transversaux (Finances et Informatique). A titre d'exemple, il était prévu un raccourcissement progressif du délai d'envoi des factures. Celles-ci devaient parvenir à être envoyées en début de période (en janvier pour le 1^{er} semestre et en juillet pour le 2^e semestre). Les redevances du 1^{er} semestre 2010 auraient dû être envoyées à la fin du mois de mars, celles de 2009, pour la même période, ayant été envoyées fin avril. Cependant, en raison du passage à HELIOS, les prochaines factures ne seront envoyées qu'à la fin du mois de juin 2010. L'envoi des factures du 2^e semestre 2010 sera retardé d'autant.

Avec l'arrivée d'HELIOS, un nouveau système de paiement voit le jour. Il s'agit du paiement de la facture par voie électronique. Cette option sera mise en place à compter de la facturation du 2^e semestre 2010. Les usagers auront donc désormais la possibilité de payer leurs factures en ligne.

Pour finir, le Service REOM poursuivra ses efforts quant à une meilleure collaboration avec la Ville de Saverne, en particulier pour l'aide à la mise à jour des fichiers des redevables Savernois.

Bilan de la facturation 2008 (tout confondu : Saverne, autres communes, foyers, entreprises, factures complémentaires, etc.)

	Année 2009		Année 2008	
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
SAVERNE				
Nombre de factures émises	5 553	5 128	4 813	4 982
Nombre de parts fixes	5 749	5 327	5 016	5 190
Nombre de parts variables	13 611	11 428	9 914	10 036
Montant total du titre	584 391 €	521 100 €	431 761 €	442 752 €
AUTRES COMMUNES				
Nombre de factures émises	7 027	6 973	6 842	6 818
Nombre de parts fixes	7 081	7 008	6 903,50	6 881,50
Nombre de parts variables	18 247	17 997	17 692	17 693
Montant total du titre	674 338 €	666 334 €	622 856 €	621 758 €

L'économie

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

Les faits marquants

31 janvier	Fin du projet EUROFINs	24 juin	rencontre inter partenariale La MAison de l'Emploi et de la Formation souffle sa 3 ^e bougie
2 février	Présentation Étude «Besoins en compétences en Alsace Bossue»	8 juillet	Présentation du Rapport de Michel Thierry (IGAS) sur les Maisons de l'Emploi
5 février	Mise œuvre de la démarche d'auto évaluation	18 août	Sortie enquête de conjoncture 2 ^e trimestre
16 février	Formation des conseillers au logiciel Pass'Avenir	1er sept.	Accueil de l'association «jeunes seniors» dans le cadre d'un partenariat
25 février	Remise du vélo au gagnant du concours AVENIRS n°1	14 sept.	Moissons de l'Emploi - Lancement recrutement des volontaires
10 mars	FOCUS «Création d'Entreprise»	17 sept.	Lancement de l'opération «Moissons de l'Emploi» - Accompagnement cellules de reclassement
17 mars	Présentation du Plan de relance aux artisans (Chambre des Métiers)	23 sept.	Installation du Comité National des Directeurs de Maisons de l'Emploi
19 mars	CA - Budget 2009 - Coopération Maison de l'Emploi/Pôle Emploi	25 sept.	Visite de la délégation de Donaueschingen
25 mars	Forum Jobs d'Été (Mission Locale)	1^{er} oct.	1 ^{er} jour de prospection des Moissons de l'Emploi
27 mars	Rendez-vous de l'Emploi (Pôle Emploi) - Forum Formation	8 oct.	Forum Emploi Mobilité - HAGER
31 mars	FOCUS «Dis-moi qui tu es ?»	15 oct.	Clôture des Moissons de l'Emploi
1^{er} avril	Travaux MDE d'Alsace / Pôle Emploi - Charte de partenariat	22 oct.	FOCUS «Mobilité : des aides et dispositifs»
2 avril	Assemblée Générale	18 nov.	Sortie enquête de conjoncture 3 ^e trimestre
3 avril	Accueil de Mme Catherine Trautmann, Député Européen	24 nov.	Loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie
6 mai	Diffusion plaquette «clauses d'insertion» aux élus du territoire	24 nov.	Signature d'un pacte territorial pour l'insertion des TH lors de la SDE
12 mai	Sortie enquête de conjoncture 1 ^{er} trimestre 2009	24 nov.	FOCUS «Emlpoi et Seniors»
13 mai	Table ronde régionale sur la VAE (COPIRE)	26 nov.	CE Partagé - présentation offre lors de la SDE
14 mai	FOCUS Jeunes et conduite à risque	26 nov.	Guide du référencement PME - diffusion du guide lors de la SDE
27 mai	Info-Métiers : les métiers de l'animation et de l'éducation sportive	27 nov.	Soirée de clôture de la SDE (23 au 27 nov.)
28 mai	Tremplin - Diffusion courrier d'information aux entreprises	3 déc.	Signature de la convention nationale «Maisons de l'Emploi et Développement Durable»
8 juin	FOCUS «Pass'Age»	18 déc.	Décret fixant les modalités d'attribution de l'aide de l'État aux Maisons de l'Emploi
9 juin	Accueil d'une étape de la «Route des Territoires»	21 déc.	Arrêté du 21 décembre 2009 portant cahier des charges des Maisons de l'Emploi
18 juin	Espace Documentation Conseils -		

L'économie

La Maison des Entrepreneurs

Les faits marquants de la Maison des Entrepreneurs

12 janvier	Rencontre des entrepreneurs
17 février	Comité de sélection pépinière
24 mars	Forum Création d'entreprise dans le cadre de la Semaine de l'Emploi
19 mai	Comité de sélection Challenge inter-lycées
3 juin	Accueil des nouveaux arrivants
25 sept.	Visite délégation Donaueschingen
8 oct.	Forum Emploi Mobilité - HAGER
28 oct.	Accueil nouveaux arrivants
3 nov.	Rencontre des Entrepreneurs (projet Martelberg)
26 nov.	Forum création d'entreprise
27 nov.	Présentation des fonds régionaux (par la Région Alsace)

La Ville de Saverne a accueilli une délégation de la Ville de Donaueschingen le 25 septembre 2009 à la Maison des Entrepreneurs. A cette occasion, les participants ont pu échanger avec des locataires de la pépinière et des personnes hébergées par la couveuse d'entreprises STARTER sur leur parcours de création d'entreprise, les aides et les difficultés rencontrées.

Le 8 octobre 2009, sous la conduite de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne, la Maison des Entrepreneurs a participé à l'organisation d'un forum Emploi Mobilité pour les salariés de la société HAGER, forum qui s'est déroulé à la Maison des Entrepreneurs et qui a permis à une vingtaine de salariés d'Hager de s'informer sur la démarche de création d'entreprise.

Le 3 novembre 2009, M. René GASS, Directeur associé de M2D, est venu présenter un projet immobilier portant sur la réalisation d'un ensemble tertiaire mixte amené à s'implanter au Pôle d'Activités Économiques Tertiaires du Martelberg.

Bilan financier

Charges

Frais de personnel	21 456 €
Charges directes	65 943 €
Charges à répartir	10 173 €
TOTAL	97 572 €

Produits

Loyers	39 574 €
Services	9 326 €
Charges récupérées	25 953 €
Subvention Région*	13 712 €
Subvention d'équilibre	9 007 €
TOTAL	97 572 €

*La Région Alsace verse une subvention de 43 676€ pour l'animation et la gestion de la pépinière dont 13 712€ pour la gestion immobilière.

Subvention d'équilibre

Dans l'analyse de ce déficit d'exploitation, il convient de prendre en compte la non-valorisation comptable des loyers et charges pour les locaux suivants :

- Atelier occupé par la Communauté de Communes, soit 8 916 €
- Bureau occupé par le Pôle Technologique Extrusion, soit 2 755,12 €
- Atelier Ministère de la Justice, soit 3 625 €
- Local syndical, soit 585 €

Soit au total, une valeur locative + charges de 17 087 €.

L'économie

Le transport à la demande

L'année 2009 marque pour la Comette un net ralentissement de l'activité.

En effet le nombre de voyages est passé de 21 979 en 2008 à 17 693 en 2009, soit une baisse de la fréquentation de 19,50 %.

C'est le second semestre qui observe la plus forte chute du nombre de voyages en raison de la suppression des titres inter-mobilités.

Les bénéficiaires des titres de transport relevant de l'inter-mobilité représentent 21 % des tickets vendus contre 38 % l'année passée pour la raison expliquée ci-dessus. Les recettes s'élèvent à 21 925 €, alors qu'elles s'élevaient à 29 727 € en 2008, soit une baisse de plus de 26 %.

Création d'objets publicitaires

En janvier 2009, tous les utilisateurs de Comette ont reçu une invitation leur permettant de recevoir un cadeau s'ils venaient visiter le pavillon du Développement Durable du 22 janvier 2009. Cette opération a connu un réel succès car en 2 heures, 80 sacs shopping ont été distribués (sur 330 clients ayant reçu l'invitation).

Semaine Européenne de la Mobilité

Comme chaque année, Comette participe à cet événement national en proposant une journée d'essai gratuit du service.

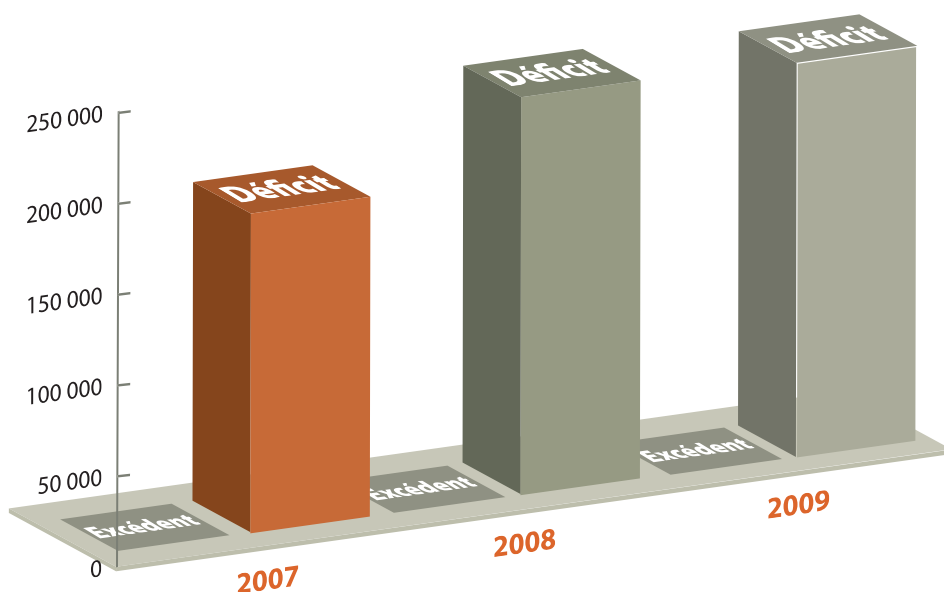
En 2009, lors de la semaine, 2 actions ont été menées :

- jeudi 17 septembre, jour du marché à Saverne : gratuité de Comette de 9h à 12h et de 14h à 16h,
- samedi 19 septembre : présence d'un minibus et d'une personne de TRANSDEV Alsace place du Château des Rohan afin de promouvoir le service.

Le jeu « Voyagez Malin ! »

Une animation ponctuelle a été organisée pour sensibiliser les utilisateurs de Comette à voyager pendant les heures creuses.

Les clients qui utilisaient le bus en heures creuses (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h) se sont vus remettre par les conducteurs un coupon « bonus heures creuses » à chaque validation. Grâce à un nombre déterminé de points, les clients ont pu choisir des cadeaux à l'agence commerciale.



Évolution des finances

Déficit

2007	175 944 €
2008	218 957 €
2009	217 181 €

L'économie

Le Projet de Territoire

Soucieuse d'apporter des réponses appropriées et concrètes aux besoins du territoire et de ses habitants, la Communauté de Communes s'est engagée, avec l'appui d'un consultant extérieur, dans l'élaboration d'un Projet de Territoire comprenant :

- la définition d'un certain nombre d'objectifs à atteindre, regroupés dans une stratégie déclinée en priorité et objectifs d'intervention,
- un répertoire d'actions à mettre en œuvre, décliné de manière chronologique au sein d'un programme d'actions qui permettra la mise en œuvre des objectifs définis.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective et prospective qui a pour but de déterminer les grands axes et les priorités du développement du territoire pour les années à venir, en se basant sur un état des lieux des enjeux et des besoins.

Le principe qui relie l'ensemble de ces thématiques est celui du Développement Durable, que la Communauté de Communes souhaite placer au cœur de son projet d'avenir qu'elle intitule « Pour agir durablement ». L'objectif final est en effet de faire en sorte que les actions mises en œuvre par l'intercommunalité et ses partenaires soient pérennes et équilibrées et qu'elles répondent efficacement aux besoins actuels des habitants du territoire, sans toutefois compromettre ceux des générations futures.

Présenté le 5 mars 2009, en Conseil de Communauté Thématique, les élus ont adhéré au diagnostic qui a été suivi par la phase fixant les axes stratégiques.

Pour se faire 3 Groupes de Travail thématiques ont été organisés :

- Développement Économique et Compétitivité (26 mars 2006),
- Environnement, Cadre de Vie et Organisation du Territoire (2 avril 2009),
- Cohésion Sociale et Territoriale (16 avril 2009).

De plus afin de prendre en compte les spécificités inhérentes à chaque localité les élus se sont réunis en fonction du nombre d'habitants de leur Commune :

- entrevue avec le Député-Maire de la Ville de Saverne (20 avril),
- réunion des Communes Moyennes (21 avril),
- réunion des petites Communes (22 avril).

De plus, de nombreux autres acteurs du territoire ont été sollicités pour exprimer leur point de vue.

Organisée le 29 mai, la traditionnelle journée de Séminaire annuelle, fut en 2009, consacrée au Projet de Territoire et a permis aux Élus d'échanger et de construire la démarche entreprise pour la rédaction de la dernière phase, soit des fiches actions.

Finalisée en juin le document a également été présenté aux Responsables Administratifs des Communes Membres (30 juin).

L'habitat

Pig Renov'Habitat

Le PIG Renov'Habitat a été lancé en avril 2009 par le Conseil Général du Bas-Rhin et mis en place sur les Communes du territoire de la Maison du Conseil Général de Saverne en juin 2009.

Le PIG permet notamment l'accès à des subventions de l'ANAH et du Conseil Général pour les propriétaires occupants modestes et pour les propriétaires bailleurs conventionnant leurs logements.

Un bureau d'études est missionné par le Conseil Général pour conseiller et assister gratuitement les propriétaires intéressés sur le choix des travaux de réhabilitation, la recherche de financements et le montage des dossiers de subventions.

Madame Sandrine BLANRUE du Bureau d'Études URBAM CONSEIL est chargée de cette mission sur notre territoire par le Conseil Général à raison d'une permanence à Saverne tous les 2 mois.

Par délibération du 24 septembre 2009, le Conseil de Communauté a décidé :

- d'adhérer à ce dispositif,
- d'abonder les aides de l'ANAH de 5% pour les propriétaires bailleurs conventionnant leurs logements dans le cadre d'un loyer social ou très social,
- de prendre en charge 3 permanences supplémentaires sur 2 mois afin d'assurer 2 permanences régulières par mois.

Bilan d'activité du 1^{er} juin 2009 au 31 janvier 2010.

La 1^{re} permanence a eu lieu le jeudi 4 juin 2009 dans les locaux de Comette 73 Grand'rue à Saverne.

Nombre de contacts établis

Propriétaires occupants	63
Propriétaires bailleurs	32
Total contacts	95

Dossiers instruits et subventions 2009

Dossiers traités à fin janvier 2010	Nombre	Total des subventions				Total TTC des travaux*	% global des aides
		ANAH	CG 67	PROCIVIS	TOTAL		
Propriétaires occupants	1	1 013 €	1 266 €		2 279 €	5 341 €	42,67 %
Propriétaire occupant faibles revenus	3	4 022 €	3 351 €	1 550 €	8 923 €	9 282 €	96,13 %
Total					11 202 €	14 623 €	76,61 %
Propriétaires bailleurs							
Conventionnement logement social	1	3 577 €	1 278 €		4 855 €	5 392 €	90,04 %
Conventionnement très social	1	19 004 €	6 047 €		26 779 €	57 141 €	46,86 %
Total					31 634 €	62 533 €	50,59 %
TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES	6	26 616 €	11 942 €	1 550 €	42 836 €	77 156 €	55,52 %

* certains éléments de travaux ne sont pas subventionnés

L'habitat

Aides à la valorisation du patrimoine bâti

Nombre de dossiers soldés en 2009 : 43.

Total des subventions versées par la Communauté de Communes aux propriétaires : 44 069 € pour un total de travaux engagés par les propriétaires de : 748 975 €.

Total des subventions versées par le Conseil Général aux propriétaires : 49 611 €.

Total des aides versées aux propriétaires : 93 680 €, soit 12,5% du coût moyen des travaux.

Les interventions portent en priorité sur des travaux de peinture et crépis à 72%.

Les travaux de toiture représentent 30% des dossiers.

7 dossiers ; soit 16% concernent le remplacement des fenêtres et volets, les portes et autres travaux sur les pierres de taille sont plus rares (5 dossiers).

14 demandes concernent des propriétaires de la Ville de Saverne, les autres sont des habitants de 17 Communes hors du périmètre intercommunal.

36 interventions nouvelles en 2009 de particuliers et de collectivités du territoire de la Communauté de Communes.

Il est à noter que pour bénéficier de ces subventions, aucune condition de ressources n'est requise. Les SCI, les copropriétaires et Communes peuvent également solliciter ces aides (sauf cumul de financement avec d'autres aides du Conseil Général).

Pour rappel, cette aide porte sur les travaux de réfection extérieure pour les bâtiments édifiés avant 1900 et concerne le crépi, les peintures minérales, les toitures en tuiles arrondies (type bieberschwantz), les volets et les portes en bois.

Participation aux actions de sensibilisation de l'architecte du Parc Naturel des Vosges du Nord

- Le printemps du patrimoine,
- Les cafés bavards,
- Salon de l'Habitat à Saverne,
- Chantier jeunes pour la rénovation de la forge à Thal-Marmoutier,
- Stages d'initiation pratique dont une session à Ernolsheim-lès-Saverne.

Aides aux Communes pour la réalisation de logements locatifs sociaux.

Reinhardsmunster : création de 3 logements sociaux, subvention de la Communauté de Communes de 7 500,00 €,

Lupstein : création de 2 logements sociaux, subvention de la Communauté de Communes de 6 000 €.

L'habitat

Gens du Voyage

Pour assurer la continuité du service (conгés, astreintes) et pour une recherche d'efficacité tenant compte des particularités de la population accueillie sur le terrain, la Communauté de Communes a décidé de confier la gestion de l'aire d'accueil à un gestionnaire spécialisé dans ce domaine. Après appel d'offres, c'est la Société VAGO qui s'est vue attribuer le marché à compter du 1er juin 2009.

Le Groupe de Suivi s'est réuni le 15 mai et le 24 novembre.

La qualité du service et de l'accueil du terrain de Saverne est reconnue par les usagers et les partenaires.

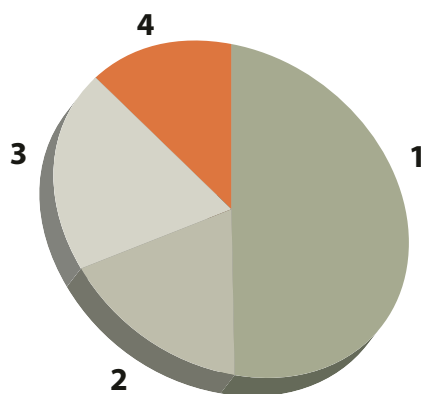
Rapport de fréquentation 2009:

Durée moyenne du séjour :

85% restent moins d'un mois,

14% restent de 1 à 3 mois,

1,2% restent plus de 3 mois sur autorisation spéciale.



Rapport financier 2009

1	Aide au fonctionnement de l'État	78 943 €
2	Aides du département pour l'accompagnement social	25 758 €
3	Participation des usagers	31 655 €
4	Solde à charge de la collectivité	21 741 €

Occupation de l'aire d'accueil

Capacité : 40 places

Année 2008	Nombre de places occupées (moyenne)	Taux d'occupation moyen
Janvier	10	25 %
Février	17	42,5 %
Mars	28	70 %
Avril	17	42,5 %
Mai	20	70 %
Juin	25	62,5 %
Juillet	5	12,5 %
Août	16	40 %
Septembre	17	42,5 %
Octobre	28	70 %
Novembre	19	47,5 %
Décembre	6	15 %
MOYENNE	17,3	43,4 %

Le tourisme

L'Office de Tourisme

Fréquentation

En 2009 l'Office de Tourisme a accueilli 44 022 personnes, soit une fréquentation quasiment stable par rapport à 2008 (45 702). L'origine des clientèles, reste comme en 2008, par ordre d'importance la suivante : France, locale, Allemagne, Belgique, autres clientèles internationales (en augmentation par rapport à 2008).

Le nombre de visites guidées vendues, 122 au total, est en augmentation de 15%.

Les produits touristiques

Le chiffre d'affaires total des produits touristiques s'élève à 59 670 € (+ 30% par rapport à 2008). Ce qui représente 21 groupes accueillis et 27 dossiers individuels traités (en augmentation par rapport à 2008).

La centrale de réservation en ligne

La centrale de réservation en ligne dont l'activité a débuté en avril 2009 a réalisé un chiffre d'affaires de 13 265 € uniquement avec les hôtels.

L'origine des réservations s'est réparti ainsi : 42% en ligne et 58% au comptoir de l'Office de Tourisme.

Communication et promotion

Site web :

En 2009, 53 624 internautes ont surfé sur le site web de l'Office de Tourisme, soit une moyenne de 4 468 visiteurs par mois.

Une fréquentation en augmentation qui reflète le développement de plus en plus important de l'e-tourisme

Les salons :

L'Office de Tourisme fut présent à plusieurs événements :

- Salon des vacances de Bruxelles,
- Événementiel jardins en partenariat avec la SANEF et le CRT Alsace.

L'environnement

Classement

	COMMUNES	MOYENNE
1	Saessolsheim	19,10
2	Monswiller	18,25
3	Gottesheim	17,50
3 <i>ex aequo</i>	Haegen	17,50
5	Furchhausen	16,62
6	Steinbourg	16,33
7	Saint-Jean-Saverne	16,30
7 <i>ex aequo</i>	Eckartswiller	16,30
7 <i>ex aequo</i>	Thal-Marmoutier	16,30
10	Ottersthal	16,10
11	Ernolsheim-lès-Saverne	16,00
12	Lupstein	15,70
13	Hattmatt	14,70
14	Wolschheim	13,62
15	Dettwiller	12,50
16	Gottenhouse	12,40
17	Landersheim	12,25
18	Maennolsheim	12,12
18 <i>ex aequo</i>	Friedolsheim	12,12
20	Westhouse-Marmoutier	10,50
21	Otterswiller	10,40
22	Altenheim	9,70
23	Waldolwisheim	9,37
24	Printzheim	7,70

Concours Intercommunal

«Communes Fleuries 2009»

2009 n'a pas dérogé à la règle et le traditionnel Concours Intercommunal «Communes Fleuries» a eu lieu le 3 juillet 2009.

Présidente du Jury Madame FONTANES fut accompagnée de Mmes Paola CRIQUI, Marie-Yvonne SCHALCK et MM. Bernard LUTZ et Jean-Claude HEYD pour évaluer 24 des 27 Communes Membres. Les 3 Communes hors concours sont tout d'abord la Ville de Saverne qui est pourvue d'un service technique conséquent et les localités ayant remporté le titre les deux années précédentes (à savoir 2009 Littenheim et 2008 Reinhardsmunster).

Véhiculé dans un minibus, les Élus ont effectué leur tournée chrono en main : (1/4 d'heure par Commune) afin de parcourir tout le territoire dans la journée. Ainsi le Jury a pu faire la visite des localités accompagné à chaque étape d'un représentant communal. Pour les départager 5 critères sont à renseigner : l'entrée de la Commune, l'aspect général, l'originalité des variétés de fleurs, l'effort de fleurissement des habitants et le massif intercommunal. Ce dernier étant réalisé avec une aide financière intercommunale de 200,00 €.

A la fin de la journée, la Commune de Saessolsheim est déclarée vainqueur avec une excellente note de 19,10/20.

La soirée de clôture s'est déroulée à Reinhardsmunster où le trophée 2008 a été remis à M. le Maire Marcel STENGEL.

Les sports et loisirs

Le Centre Nautique Intercommunal « l'Océanide »

Statistiques de fréquentation 2009

Type d'entrée	Total semestre 1	Total semestre 2	Total semestre 1 et 2
SCOLAIRES			
Primaires	3 920	3 435	7 355
Collèges	2 442	2 389	4 831
Lycées	1 139	1 087	2 226
Totaux	7 501	6 911	14 412
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS			
CAT	119	90	209
FAS	233	190	423
Rosier Blanc	446	399	865
Hôpital de jour/EPSAN	205	117	322
Centre Éducatif Fermé	26	62	88
Gendarmerie	54	25	79
Pompiers	160	145	305
Résidence Hochberg	54	11	65
IME Ingwiller	169	29	198
Pierre Valdo	90	42	132
Totaux	1 556	1 110	2 666
ASSOCIATIONS			
Clapotis	3 166	1 585	4 751
S.N.C	744	858	1 602
Ilot du Moulin	85	487	572
ALSH	171	2 523	2 694
Totaux	4 166	5 453	9 619
PUBLIC			
Périodes scolaires	50 303	19 439	69 742
Vacances scolaires	23 166	78 318	101 484
Remise en forme	796	1 812	2 608
Totaux	74 265	99 569	173 834
ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES			
École de natation	985	957	1 942
Aquagym	1 983	1 836	3 819
Natation	522	162	684
Aquabike	-	375	375
Totaux	3 490	3 330	6 820
TOTAL GÉNÉRAL	90 558	116 373	207 351

2009

Déficit : 530 583 €

2008

Déficit : 642 838 €

2007

Déficit : 823 116 €

2006

Déficit : 684 653 €

Points forts 2009

Le développement des activités marchandes est un des facteurs lié à la progression du chiffre d'affaires.

Concernant la hausse de fréquentation, on peut en partie l'imputer à la qualité de l'établissement qui permet de cibler une zone de chalandise beaucoup plus large, s'étendant jusqu'à Strasbourg.

Les perspectives de l'année 2010 sont d'affiner l'offre de service et ainsi stabiliser cette nette progression.

Les technologies de l'information et de la communication

Le nouveau Service des Technologies d'Information et de la Communication

Anciennement nommée Direction des Systèmes d'Information (DSI), le nouveau service des Technologies d'Information et de la Communication (TIC) aborde toutes les problématiques liées aux nouvelles technologies dans le fonctionnement de la collectivité.

L'un des changements remarquables en 2009 est la mise en place de l'aide à l'équipement haut-débit des foyers dans les Communes en zones d'ombres. Un site internet dédié a d'ailleurs été développé pour informer le plus largement sur cette thématique <http://aideinternet.cc-saverne.fr>.

On retient également, en fin d'année 2009, la réalisation d'un audit de fonctionnement informatique et télécoms pour les services de la Mairie de Saverne.

Parmi les tâches courantes, le Service continue d'assurer le développement et la mise à jour de l'application de la gestion de la redevance des ordures ménagères et de son interface de mise à jour pour les Communes.

Il conçoit et développe les demandes d'évolutions des outils de gestion des ressources humaines et assure les mises à jour régulières de l'Intranet des Agents de la collectivité.

En parallèle, le service TIC continue d'œuvrer au quotidien pour l'amélioration évolutive du fonctionnement général dans l'ensemble des Services par la mise en place ou la conception d'outils nouveaux qui nécessitent toujours plus d'expertise technologique.

Le Service Informatique et Télécoms

Le Service Informatique et Télécoms s'est vu attribuer de nouvelles missions durant l'année 2009. Outre la maintenance et l'acquisition de matériel et de logiciels, il est en charge de l'exploitation et du bon fonctionnement de tous les moyens de communication à la disposition des Agents de la Communauté de Communes. L'année 2009 a vu aboutir essentiellement 2 projets majeurs:

- l'installation d'un tout nouveau système informatisé pour le Centre Nautique l'Océanide. Ce nouveau système de contrôle d'accès permet un meilleur suivi informatique des clients, facilite l'accès aux vestiaires et régule le flux des arrivants plus efficacement. De surcroît, il est très fiable technologiquement et évite bon nombre de pannes, notamment en période estivale,
- le déploiement d'une nouvelle gestion financière, un nouveau logiciel de gestion a été installé qui permet un meilleur suivi des engagements et facilite également la préparation budgétaire. Ce nouveau logiciel est convivial et sa configuration en « interface web » rend son utilisation plus souple.

En 2009, le service aux Communes s'est intensifié. Le nombre de déplacements sur site a été multiplié par 2,5 (passant à plus de 100 contre 40 l'an passé). L'activité conseil s'est également intensifiée pour l'installation de matériel dans les écoles notamment.

Enfin, suite à une réorganisation des suivis d'intervention, un système plus clair de fiches générées par courriels permet une réactivité plus efficace en cas de demandes, réduisant encore les délais avant dépannages.

Les technologies de l'information et de la communication

Internet Haut-Débit

Face à une technologie ADSL qui restera désespérément inaccessible et comme une récompense à notre longue et patiente attente à de nouvelles solutions alternatives, l'année 2009 a fourni un bilan remarquable sur le dossier des zones blanches Internet.

Petite rétrospective de cette année « très numérique » pour les Communes de Reinhardsmunster et Thal-Marmoutier !

Des évolutions techniques et commerciales

Sur le plan technique, deux technologies sont maintenant disponibles, d'un côté celle WiMax fonctionnant par ondes terrestres et de l'autre côté celle du Satellite et de ses paraboles bien connues de tous notamment dans le domaine de l'audiovisuel.

Ces deux solutions ont atteint leur maturité pour l'usage internet domestique et professionnel et elles seront dans le futur plus complémentaires que jamais. Malgré les avantages souvent donnés au WiMax par un meilleur rapport qualité/prix, le Satellite garde l'intérêt d'assurer une couverture beaucoup plus large dans des lieux plus reculés et souvent plus difficiles d'accès, comme par exemple en milieu forestier.

L'ouverture du réseau WiMax du Conseil Général géré par le délégataire de service public NET67, conjugué aux efforts de tous les opérateurs pour proposer des offres d'abonnements attractifs ont permis sur l'année 2009 de donner un coup de pouce à l'adhésion à ces nouvelles solutions.

Il restait toutefois un point d'ombre essentiel à corriger sur les coûts d'installation importants qui freinaient encore les usagers intéressés pour franchir le cap vers ces nouvelles solutions.

Une aide juste pour rééquilibrer les disparités numériques

C'est sur ce constat que la Communauté de Communes a voté en mai 2009 l'attribution d'une aide financière exceptionnelle pour les foyers de son territoire. Cette subvention à hauteur de 60% couvre les acquisitions d'équipements nécessaires à l'installation mais aussi les frais d'interventions d'un professionnel.

Cette aide initialement plafonnée à 100€ a été révisée en novembre 2009 à la suite du lancement d'une opération de dopage des abonnements par NET67 qui a proposé une offre spéciale offrant la gratuité de l'installation à tout nouvel abonnement souscrit chez l'un des 3 fournisseurs d'accès Internet du WiMax.

Cette action commerciale unique menée sur le WiMax par NET67 a duré finalement jusqu'en juin 2010. Elle a incité la Collectivité à lever en décembre 2009 son plafond afin ne plus pénaliser les installations orientées sur le Satellite.

Par cette logique l'aide est plus équilibrée entre les deux technologies, surtout que dans les détails une installation satellite avoisine en général les 400 € pour 250 € pour le WiMax.

En termes de statistiques, le nombre d'abonnés du WiMax fin 2009 et après 3 premiers mois de service, s'élevait à 16 foyers pour 4 Communes de notre territoire. Il sera en juillet 2010 de plus 46 foyers branchés pour 7 Communes, dont 2 raccordements professionnels uniquement pour le WiMax. À cela s'ajouteront 6 abonnés au Satellite.

Sur le terrain, le bilan est globalement très positif et malgré quelques légers déboires dans certaines prises de commande par les fournisseurs d'accès Internet, aucun incident technique majeur ou de coupures prolongées de services n'ont été à déplorer.

Pour affiner ce bilan, il est envisagé en 2010 d'effectuer un sondage anonyme afin de mieux connaître les avis et expériences des utilisateurs.

Service public d'élimination des déchets

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) assure la collecte des déchets urbains dans les 75 communes le composant par le biais d'un marché de prestations de service d'une durée de six ans et renouvelé après appel d'offres européen au 1^{er} juillet 2009 conclu avec la Société SITA Alsace pour les prestations suivantes :

- Collecte en porte à porte des ordures ménagères en bacs hermétiques collectés une fois par semaine,
- Collecte sélective en porte à porte des emballages en papier carton et du flaconnage plastique sur la seule ville de Saverne en bacs hermétique toutes les deux semaines.
- Exploitation des déchèteries de : Saverne, Ingwiller et Mobile sur différents sites dont notamment Dettwiller.

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 1 783 003,50 € HT pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2015.

Compte tenu de l'arrêt de la collecte des encombrants en porte à porte le coût des prestations confiées à SITA est stable lors du passage au nouveau marché.

Les prestations effectuées en 2009 par SITA ont été rémunérées à hauteur de 1 916 036 € TTC soit 1 816 149 € HT

Tonnages des collectes en porte à porte:

Collecte des ordures résiduelles : 16 351,28 tonnes ce qui représente une très légère baisse de 0,2 % par rapport à 2008 et **262 Kg / Hab.**

Collecte des encombrants en porte à porte pendant le premier semestre :

Encombrants métalliques : 13,92 tonnes, soit **0,22 Kg / Hab.**
Encombrants non ferreux : 116,92 tonnes, soit **1,87 Kg / Hab.**

La collecte sélective en porte à porte à Saverne :

486,16 tonnes, soit **39,8 kg** de déchets/an/hab. soit une **augmentation de 4,4 %** de la production de déchets issus de la collecte sélective.

Les déchèteries

L'exploitation de la déchèterie de Saverne a produit un tonnage de matériaux recyclables de 5891,89. En 2009 la déchèterie de Saverne a reçu 70 797 visites.

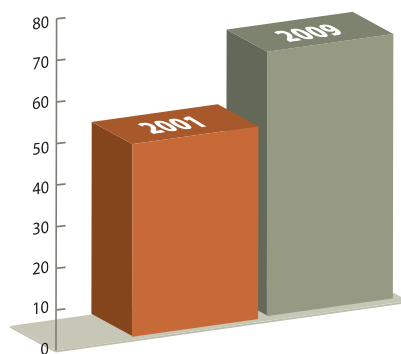
Les professionnels peuvent apporter leurs déchets en déchèterie moyennant la remise de bons de dépôt d'une valeur de 5 € par ½ m³ et dans les conditions générales d'admission des déchets. Pour mémoire ces dépôts ont généré la perception de 1698 tickets à la déchèterie de Saverne.

Le traitement

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM du secteur Haguenau-Saverne.

Faits marquants 2009

L'exercice 2009 a vu la construction des abris pour DMS sur les déchèteries de Saverne et d'Ingwiller afin de sécuriser le stockage des produits toxiques et des DEEE pour un montant total TTC de 237 879 €. Ces investissements ont été cofinancé par l'ADEME (23 863€), par le CG 67 (29 829€), par la Région Alsace (8 698€) et par OCAD 3 E (1 400€).



ÉVOLUTION TARIFAIRE prestations

2001 48,24 €
2009 66,20 €

évolution depuis 2008

-4,51 %

évolution depuis 2001

37,23 %

Indicateurs financiers

Le compte administratif 2009 fait apparaître un résultat global de l'exercice de 1 149 492 € en léger repli par rapport à 2008

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	277 333 €	4 308 334 €
Recettes	11 802 € Excédent reporté : 3 658 €	4 430 141 € Report résultat antérieur : 1 289 558 €
Total	Déficit d'investissement de 261 873 €	Excédent de 1 411 365 €

L'éducation musicale dans les écoles

Les temps forts de l'année 2009

La cérémonie des Vœux de la Communauté de Communes le 15 janvier 2009 à la Maison de l'Emploi et de la Formation

Les CM2 d'Otterswiller ont présenté leurs vœux en chansons aux élus et personnalités de la Communauté de Communes.

Ils ont enchanté le public avec « La ballade nord-irlandaise » de l'auteur et compositeur RENAUD et une pièce instrumentale « Tambourino » de RAMEAU interprété à la flûte traversière par une élève avec un accompagnement rythmique aux claves, tambourins et triangles joué collectivement par ses camarades de classe. Ils ont terminé avec un canon « Makotudé » du répertoire « Approchants ».

Rencontres chantantes de la semaine des Arts les 8 et 9 Juin 2009

Dans le cadre de la semaine des Arts, l'Éducation Nationale a organisé à l'Espace Rohan les rencontres chantantes qui regroupent près de 1800 enfants de toute la circonscription.

Le programme des chants interprétés est travaillé au cours de l'année scolaire avec les Intervenants de la Communauté de Communes en concertation avec les Enseignants, selon le thème pédagogique retenu dans le programme « Approchants ».

En 2009 le fil conducteur du spectacle a été la visite d'un grenier et la re-découverte d'objets du passé qui rappellent les chansons anciennes comme la « Cucaracha », « la Miranda », « Je n'aurai pas le temps » de Michel Fugain et pour finir « La mouche Tsé-Tsé » pièce instrumentale et canon communs à tous les âges.

Le spectacle proposé est dirigé par les Intervenants Musiciens de la Communauté de Communes et l'accompagnement musical est assuré par les Professeurs de Musique de l'École Municipale de Musique de Saverne.

La présentation par Philippe Biron et Tania Grimaldi de l'IEN a apporté la note d'humour et d'émotion au spectacle.

Les chiffres 2009

2568 enfants concernés (2511 en 2008)

114 classes (110 en 2008)

61 heures dispensées par semaine (60,87 en 2008)

2 200 heures totales dispensées (2 156 heures en 2008)

5 intervenants salariés : 2 à temps complet et 3 à temps partiel

Le projet des Percussions de Strasbourg

Le 27 mars 2009 sur la scène de l'espace Rohan, les 50 enfants des écoles élémentaires d'Ottersthal et d'Ernolsheim-lès-Saverne ont présenté à leurs parents et à 470 copains des écoles de la Communauté de Communes le résultat d'un travail commencé en septembre 2008 avec Keiko Nakamura des Percussions de Strasbourg en partenariat avec l'École Municipale de Musique de Saverne.

Dirigés par Rosalia HEYL et Emeline KELLER-CHARBY, Intervenantes Musicales, les enfants ont présenté deux tableaux sonores. L'un illustrant le paysage d'Ottersthal au temps jadis où les celtes avaient investi la nature. L'autre concerne Ernolsheim-lès-Saverne où, comme chacun le sait, les habitants sont nommés les « SCHNECKE » (escargots).

L'objectif musical de ce projet était la découverte du monde des percussions, le passage de l'objet sonore à l'instrument de musique par l'exploration des divers sons, des modes de jeu et gestes instrumentaux pour aboutir à la construction de petites pièces instrumentales.

Les enfants ont ensuite interprétés « Once upon a time » de John Cage, un morceau parlé et rythmé, dirigé par Keiko Nakamura. La partie s'est terminée par une « batucada » morceau de percussion brésilien dans lequel les enfants, menés par l'orchestre des Percussions de Strasbourg, s'en sont donnés à cœur joie.

La Fête de Noël de HATTMATT

Le Festival Comm'en Musique ayant dû être reporté pour des raisons techniques, la salle de Hattmatt a été retenue pour le 4 décembre 2009 pour une Fête de Noël. Devant un public de près de 1000 enfants et parents, c'est à tour de rôle que les différents Intervenants ont présenté un programme de Noël de qualité avec chants et instruments, résultat d'un travail de préparation mené dans les écoles au cours du trimestre.

L'enfance - Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans

Les principales actions

Le travail de coordination entre les structures se poursuit et a permis une synergie avec des projets éducatifs et d'éveil entre les sites d'accueil. La programmation des 90 activités d'éveil est donc commune avec le Relais des Assistantes Maternelles et la Crèche Familiale.

Le projet d'éveil musical mutualisé entre toutes les structures d'accueil est reconduit permettant la maîtrise des coûts des intervenants extérieurs.

Le nombre d'Assistantes Maternelles augmente sur le territoire, mais il y a toujours une tension pour trouver une place d'accueil pour un bébé en structure collective.

Une étude enfance réalisée a permis de faire le bilan de 10 années de développement des services Enfance.

La remise gracieuse d'un fauteuil roulant au profit d'un enfant savernois a abouti grâce à la récolte de bouchons plastiques.

Perspectives

Pour répondre aux besoins des usagers, le Relais des Assistantes Maternelles a modifié ses horaires pour passer à une ouverture à temps plein.

Les services se sont également impliqués dans la reconduction d'une exposition lors de la semaine nationale des Assistantes Maternelles en novembre, contribuant à la professionnalisation de celles-ci.

Le Relais d'Accueil Enfants-Parents a lancé la création d'un outil de recensement des demandes d'accueil commun à toutes les structures enfance. La consolidation du fonctionnement du Relais d'Accueil Enfants-Parents a permis une orientation fine et rapide des parents en recherche d'un mode d'accueil.

Travaux

Équipement de l'aire de jeux, création d'une ouverture vers l'arrière du bâtiment au Multi Accueils de Saverne et acquisition d'une cabane pour le rangement des jouets extérieurs.

Travaux de sécurisation au Multi-Accueils de Dettwiller.

Les chiffres clés

STRUCTURES PETITE ENFANCE	
4	Structures d'accueil pour 117 places (crèches familiale et parentale comprise)
1	Relais des Assistantes Maternelles
268	Assistantes Maternelles en activité pour 803 places agréées
1	Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
116	Nouveaux enfants accueillis au LAEP en 2008 (9 à 10/mois environ)
28 à 29	Enfants accompagnés d'un parent accueillis par semaine au LAEP (ouvert 3 demi-journées par semaine)
38	Salariés représentant 87 % du coût de fonctionnement
1 341 913 €	Coût total des dépenses de fonctionnement des structures
6,61 €	Coût moyen de l'heure en structure collective
270 884 €	Participation des parents
667 084 €	Subventions de la CAF
393 367 €	Coût net final à charge de la collectivité après subventions CAF
6 374	Total enfants ayant bénéficiés des services enfance

La jeunesse - Accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans

Les principales actions

Des projets pédagogiques créatifs et dynamiques

Des thèmes, des sorties et des journées exceptionnelles ont jalonné l'année 2009. Des tours du monde ont été organisés via le Japon, la Chine et le Groenland aux travers de différentes activités telles l'origami ou encore des fabrications d'amulette.

Des sorties à Europapark ont marqué des mercredis, des balades en forêt ont fait découvrir nos proches montagnes aux enfants.

Des vacances pour tous ont été proposées aux familles durant les congés scolaires, pour tous les âges et tous les goûts (mini-camp, raid aventure, théâtre, etc.).

Été 2009, le Réseau Animation Jeunes, un chantier avec les jeunes à Thal-Marmoutier

Une dizaine de jeunes encadrés par Annie, Cindy et Kevin ont joué aux archéologues et aux couvreurs en herbe. Ils ont aussi été sensibilisés à la préservation du patrimoine et ont pu découvrir des métiers et des techniques d'autrefois. Tout ceci dans le cadre de la rénovation de l'ancienne forge à Thal-Marmoutier.

En effet, artisans locaux, ouvriers communaux, Membres du Conseil Municipal et l'organisation d'un « chantier jeune » en partenariat avec le Sycoparc et le RAJ (Réseau Animation Jeunes) se sont attelés à cette tâche durant l'été 2009.

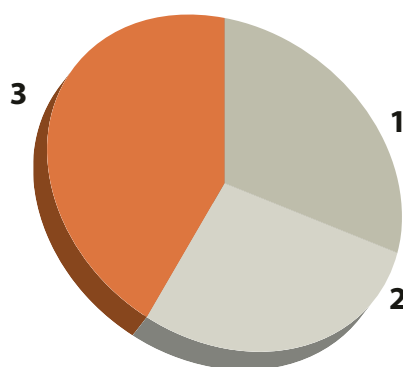
Une décision en suspens

La Communauté de Communes a confié, le 27 juillet 2005 par contrat d'affermage à l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin, la gestion de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement hors Ville de Saverne.

Renouvelée une première fois en 2008, cette délégation de service public fut reconduite une seconde fois par décision du Conseil de Communauté le 25 juin 2009 en raison de la non attribution en Commission d'Appel d'Offres d'un marché de prestation de service.

La solution de la reprise en régie directe avait été écartée en juin 2009 du fait des délais trop courts

permettant au Service d'être opérationnel pour le 1^{er} Septembre 2009.



Rapport financier 2009

Dépenses globales	2 734 895 €
1 Participation des parents	788 415 €
2 Subventions	784 079 €
3 Solde à charge de la collectivité	1 162 401 €

Les chiffres clés

STRUCTURES PÉRISCOLAIRE ET D'ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS DE 4 A 12 ANS

12	Communes d'implantation
655	Repas moyens servis par jour
101 390	Total des repas servis
367 784	Nombre d'heures réalisées
2 734 895 €	Coût total des dépenses de fonctionnement des structures
entre 72 % et 91 %	Taux d'occupation des structures



Communauté de Communes de la Région de Saverne

10 rue des Murs - 67700 SAVERNE

📞 03 88 71 12 29 | 📠 03 88 71 29 73 | 📧 contact@cc-saverne.fr